Bulletin N° 522 du 05 octobre 2026

ANVOL
INTERPROFESSION VOLAILLE DE CHAIR

éditorial.

Loi d'urgence agricole : maintenant, place à la mise en œuvre

La loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles a désormais été promulguée.

Mais une loi ne produit pleinement ses effets que lorsque ses textes d'application sont publiés. C'est désormais notre principale attente : **passer rapidement du cadre législatif aux mesures concrètes pour nos éleveurs et nos entreprises**.

C'est notamment le cas de la réforme de la police environnementale applicable aux élevages. Nous avons récemment engagé les échanges avec le ministère de la Transition écologique sur le projet d'ordonnance et les futurs textes réglementaires. Je veux saluer le travail réalisé et l'architecture proposée. La création de **quatre régimes – autorisation, permis simplifié, notification et déclaration** – permettra de mieux proportionner les procédures au niveau réel des risques et des impacts des élevages.

Pour notre filière, cette réforme constitue une avancée importante. Le développement du permis simplifié doit notamment permettre de réduire les coûts et les délais de certains projets. Le relèvement attendu du seuil d'autorisation pour les élevages de volailles, de 40 000 à 85 000 animaux, concrétise également la volonté d'harmoniser ce dispositif avec le cadre européen.

Mais nous devons être très clairs sur le calendrier. À ce stade, la mise en œuvre opérationnelle est envisagée pour septembre 2027, avec une ordonnance devant être présentée au Conseil d'État avant novembre 2026 puis devant l'Assemblée Nationale avant la fin de la session parlementaire (février 2027), puis les textes réglementaires (décret et arrêtés de prescriptions) avant la fin juin 2027. Pour une filière qui doit investir rapidement pour renforcer sa souveraineté, ces délais sont très longs, aussi nous devons tout faire pour accélérer la publication des textes et permettre aux projets de se concrétiser au plus vite.

La même exigence vaut pour **l'indication obligatoire de l'origine des viandes utilisées comme ingrédients dans les denrées alimentaires préemballées**. La loi a posé ce principe, notamment pour les viandes de volaille. Nous attendons donc la publication rapide du décret d'application afin que cette mesure devienne effectivement opérationnelle et permette aux consommateurs de disposer d'une information claire sur l'origine des viandes qu'ils achètent.

Nous pouvons également nous féliciter de plusieurs avancées concernant **les produits éligibles au dispositif EGalim** : la pérennisation de certaines catégories jusqu'ici soumises à une échéance constitue une sécurisation importante pour les filières concernées, notamment pour les produits relevant de la certification environnementale (CEEA) de niveau 2. Nous pouvons également nous féliciter de la place confortée du **Label Rouge** dans le nouveau dispositif EGalim. Le maintien d'un objectif de 20 % pour l'agriculture biologique au sein d'une enveloppe globale de 30 % de produits répondant aux critères de qualité laisse de fait, une place aux autres SIQO, dont le Label Rouge.

Ce sont des points importants pour notre filière et pour la poursuite du développement de l'ensemble de nos segments de production.

Jean-Michel SCHAEFFER
Président d'ANVOL

CIPC
CIDEF
COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DE LA DINDE FRANÇAISE
cicar comité interprofessionnel du canard à foie gras
Synalaf Syndicat National des Labels Avicoles de France
LA PINTADE

ANVOL AU SPACE : UNE FILIERE MOBILISEE ET UNE FORTE AFFLUENCE SUR LE STAND

À l'occasion du Space, qui s'est tenu à Rennes du 15 au 17 septembre, Anvol a une nouvelle fois fait de ce rendez-vous majeur de l'élevage un temps fort pour porter les attentes de la filière française de volaille de chair et échanger directement avec ses différents interlocuteurs.

Cette édition 2026 a notamment été l'occasion de rencontrer la **ministre de l'Agriculture**, ainsi que plusieurs parlementaires – **Mélanie Thomin, Julien Dive, Nicole Le Peih, Corentin Le Fur, Mathilde Hignet et Typhaine Grignard** – pour leur présenter les principaux enjeux auxquels notre filière est confrontée et rappeler les mesures nécessaires pour accompagner son développement.

Parmi les sujets portés lors de ces échanges : la mise en œuvre de la loi d'urgence agricole, avec la nécessité de publier rapidement les textes d'application, notamment sur le nouveau régime environnemental applicable aux élevages et sur l'étiquetage de l'origine des viandes utilisées comme ingrédients. La **canicule et la sécheresse de l'été**, et l'**influenza aviaire** ont également été au cœur des discussions.

Le SPACE a également été un moment privilégié pour **échanger avec les membres et les partenaires d'Anvol**.
Notre stand commune Itavi / interprofessions avicoles a accueilli plusieurs tables rondes et temps d'échanges organisés par l'Itavi, afin de partager les expériences de terrain et poursuivre le travail collectif engagé sur ces différents sujets : déploiement de l'application Ebène et de CAP2ER.

Dans un contexte marqué par les enjeux de souveraineté, l'adaptation au changement climatique, la prévention de l'IAHP et une concurrence internationale toujours forte, le dialogue entre éleveurs, entreprises, partenaires et pouvoirs publics est indispensable et le Space est un rendez-vous essentiel qui lance chaque année les lignes de forces qui animeront les débats et structurent les travaux de la filière jusqu'à la fin de l'année.

Fort de ce lacement et de cette dynamique enclenchée, Anvol vous donne rendez-vous au **Sommet de l'Elevage** à Cournon d'Auvergne du 6 au 10 octobre sur le stand commun aux interprofessions régionales et nationales Porc, Volailles, Œufs et Lapin et ainsi poursuivre son action pour que les avancées obtenues se traduisent concrètement sur le terrain et pour que les conditions soient réunies afin de permettre à la filière française de poursuivre son développement et de renforcer sa souveraineté.

AG AVEC 2026 : PRODUIRE PLUS EN EUROPE PLUTÔT QU'IMPORTER DAVANTAGE

La 68e assemblée générale de l'AVEC (Association de l'aviculture, de l'industrie et du commerce de volailles dans les pays de l'union européenne), organisée par Unaitalia du 24 au 27 septembre à Sorrento pour le 60e anniversaire de l'association, avait pour thème « **Construire l'avenir par l'innovation** ».

Un marché qui progresse, une production qui ne suit pas

Selon le rapport annuel 2026 d'AVEC, la consommation de volaille dans l'UE atteint 29,3 kg par habitant en 2025 (+9,3 % par rapport à 2020). Sur la période, la production n'a progressé que de 5,6 %, quand la consommation totale gagnait 10,4 % et les importations 27,2 %, tandis que les exportations reculaient de 12,6 %. Rabobank estime que l'UE pourrait avoir besoin de 2 à 2,2 millions de tonnes supplémentaires d'ici 2032. Son analyste Nan Dirk Mulder pose la question : « **Où allons-nous les produire, et aurons-nous les autorisations et la capacité d'investissement pour le faire ?** ».

Un marché qui progresse, une production qui ne suit pas

Génétique, intelligence artificielle, automatisation, santé animale : l'innovation peut améliorer l'efficacité, le bien-être animal et l'empreinte environnementale. Pour son président Gert Jan Oplaat, l'Europe ne manque pas de capacité d'innovation. Il lui faut de la visibilité réglementaire, des investissements et des décisions fondées sur la science. Le **commissaire à l'Agriculture Christophe Hansen** a plaidé pour une filière plus compétitive, qui « n'a pas à craindre la concurrence des pays tiers » et reste rentable pour tous les maillons. AVEC salue la stratégie européenne pour l'élevage et le plan d'action pour les protéines, et attend maintenant leur mise en œuvre concrète.

Valeurs européennes et réciprocité

La professeure Ilaria Capua a demandé que la vaccination devienne la règle face à l'influenza aviaire, jugeant l'abattage massif et répété contraire à la santé et au bien-être animal. Christophe Hansen a défendu une origine clairement affichée pour les consommateurs et la réciprocité dans les accords commerciaux.

Steve Lerch, Gert-Jan Oplaat, Ilaria Capua, Christophe Hansen, Oliviero Bergamini

Le message de l'AVEC :

Simplifier les autorisations pour construire de nouveaux élevages, garantir la visibilité réglementaire, soutenir l'investissement, légiférer sur des bases scientifiques et imposer aux produits importés des exigences identiques à celles des producteurs européens.

INTERPROFESSION VOLAILLE DE CHAIR

INFLUENZA AVIAIRE : MISE EN PLACE D'UNE ZONE DE MESURES COMPLEMENTAIRES (ZMC)

CROPSAV du 29 septembre 2026
Pays de la Loire

L'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est désormais considérée comme endémique dans la faune sauvage.
Plus des deux tiers des foyers de la saison 2025-2026 ont été recensés en Pays de la Loire.

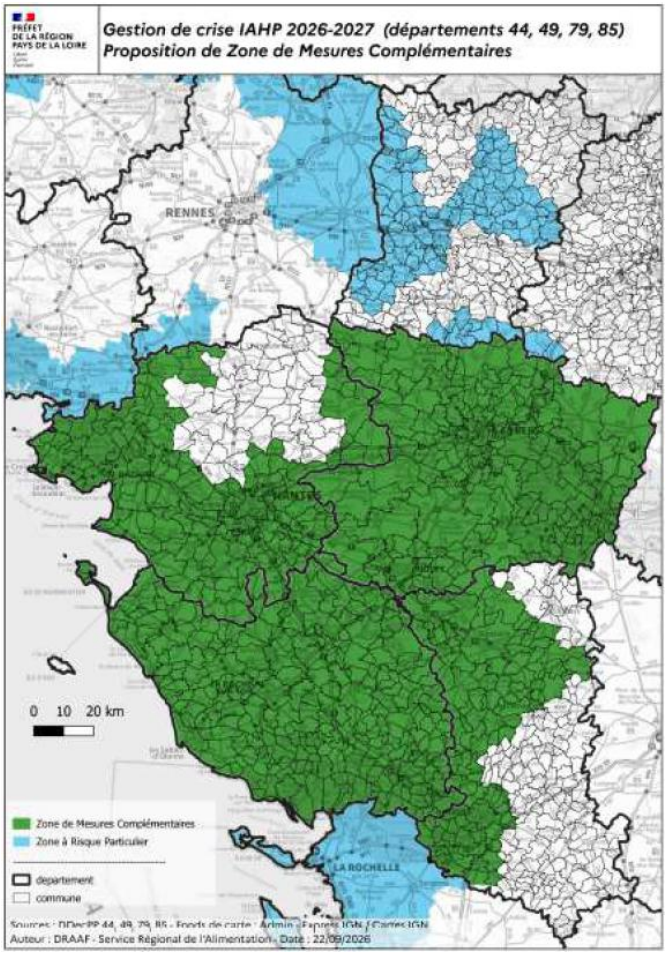

Régionalisation des mesures

Définition d'une zone de mesures complémentaires (ZMC) reprenant les zones à risque de diffusion (ZRD), les zones à risque particulier (ZRP) et les zones de jonction, couvrant en totalité la Vendée et le Maine-et-Loire, et en partie la Loire-Atlantique et les Deux-Sèvres.

Vaccination

La deuxième dose doit être faite au plus tard à 35 jours d'âge, avec 4 jours de tolérance. Une troisième dose est exigée pour les canards vaccinés qui restent en élevage plus de 42 jours après la deuxième. La vaccination reste d'application volontaire pour les cheptels reproducteurs.

Mesures liées aux mouvements d'animaux

1. Surveillance de **palmipèdes en risque modéré et élevé** : mouvement **vers un élevage**
   - 20 écouvillons par bâtiment avec un minimum de 60 par élevage
   - 48h avant le mouvement

2. Surveillance de **palmipèdes engraissés en risque élevé** : mouvement **vers un abattoir**
   - 10 écouvillons par bâtiment concerné par le départ
   - Au plus tôt 4 jours après la mise en place

3. Surveillance lors des **desserrages de dindes ou canards à rôtir en risque élevé**
   - 20 écouvillons par bâtiment avec un minimum de 60 par élevage
   - 5 à 7 jours après l'enlèvement
   - Pour les élevages de plus 250 animaux

Période d'application

Ces mesures peuvent s'appliquent à la parution de l'arrêté préfectoral soit de début octobre au 31 décembre 2026, elles pourront être prolongées au-delà selon l'évaluation du risque épidémiologique au niveau régional.

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CHIFFRES FILIÈRE PINTADE

MISE EN PLACE MENSUELLE (FR)

En milliers de têtes / mois – SNA

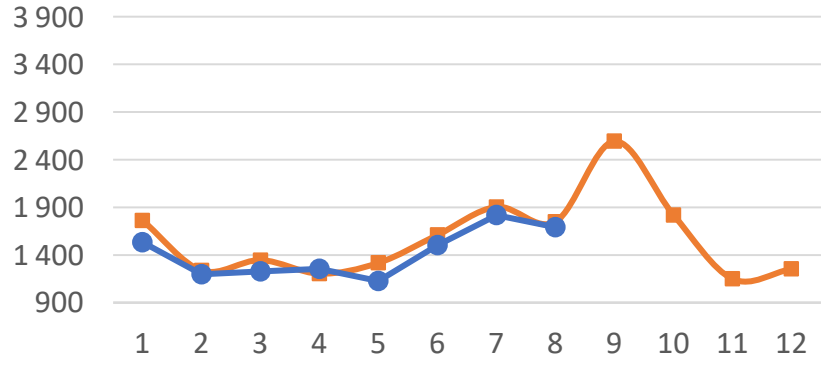

Août 2026

-3,2%
A / A-1

-6,4%
8 mois 2026/ 8 mois 2025

Cumulées sur 8 mois 2026/8 mois 2025, les MEP sont en repli de près de 776000 pintadeaux. Par rapport à la même période de 2019, les MEP diminuent de plus d'un tiers. Dans le cadre d'une OP Label Rouge, les MEP diminuent de 8% dans le même temps. *En raison d'une évolution de la période d'enquête, les données des 8 mois 2026 peuvent être amenées à évoluer.*

ABATTAGES CONTRÔLÉS

En tec - AGRESTE

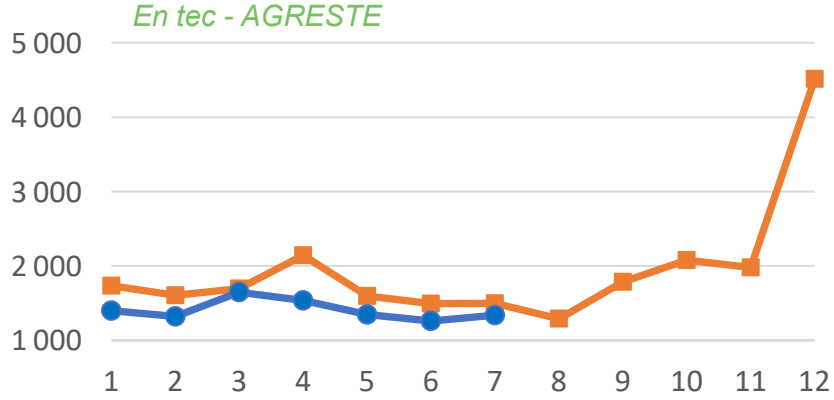

Juillet 2026

-10,5%
A / A-1

-16,4%
7 mois 2026 / 7 mois 2025

Cumulés sur 7mois2026 / 7mois2025 les volumes abattus sont en baisse de 1.925 Tec. Par rapport au cumul de 7 mois 2019, la baisse des volumes abattus atteint près de 6000 tonnes (-38%)

EXPORTATIONS

En tec - DOUANES

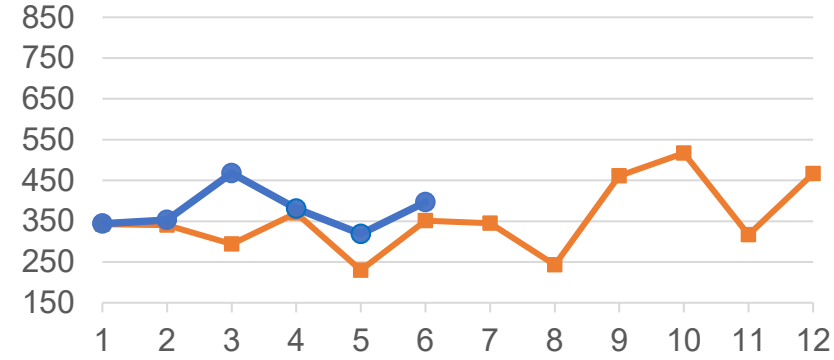

Juin 2026

+13,4%
A / A-1

+17,4%
6 mois 2026 / 6 mois 2025

Bonne dynamique observée en juin26/juin25 à l'export sur les principaux débouchés de la France tant en Europe (+3,3%) que sur le Royaume-Uni (+90,3%). Cumulés sur les 6 premiers mois de l'année, les volumes exportés progressent de 8% sur la Belgique, 10% sur les Pays-Bas, 43% sur l'Italie et sont revenus quasi identiques à 2025 sur l'Allemagne (-1,7%).

ACHATS DES MÉNAGES EN VOLUME (T)

En tonnes - KANTAR

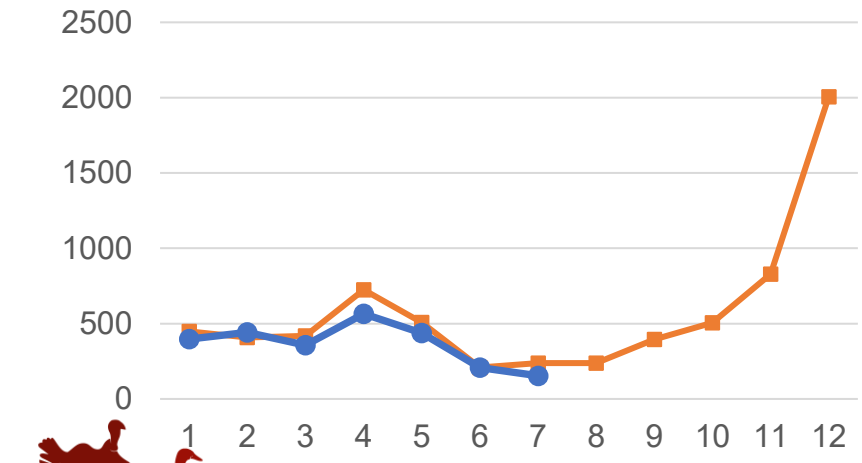

Juin 2026

0,0%
A/A-1

-11,3%
6 mois 2026 /6 mois 2025

Dans un contexte d'augmentation des prix de l'ensemble des volailles fraiches +élaborés (+3,7%), les achats des ménages stagnent (+0,4%) au premier semestre. Sur cette période, l'évolution du prix en pintade reste la plus mesurée avec +3,7%, contre +7,4% pour le canard, +4,4% pour le poulet et +10% pour la dinde.

■= Année 2025 ●=Année 2026

CHIFFRES FILIÈRE DINDE

MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIDEF

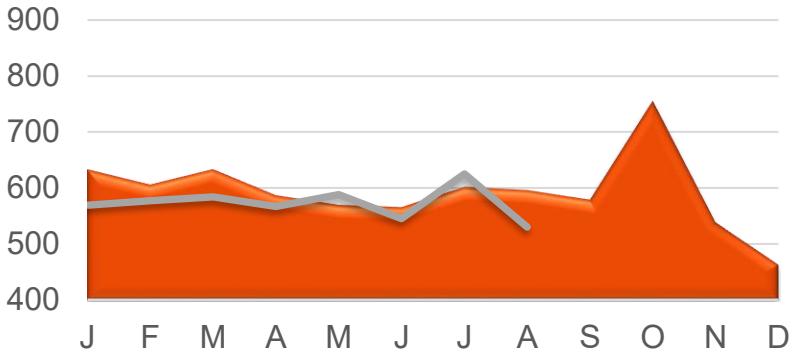

Août 2026

- 15,2 %
A / A-1

- 5,9 %
cumul 52 sem

Les mises en place globales s'élèvent à 530 milliers de têtes par semaine.

Une baisse tendantielle se présente sur les mois à venir comparée à 2025, avec une disponibilité réduite de dindonneaux.

POIDS MOYENS À L'ABATTAGE

En Kg / tête – Découpe (hors Baby) - CIDEF

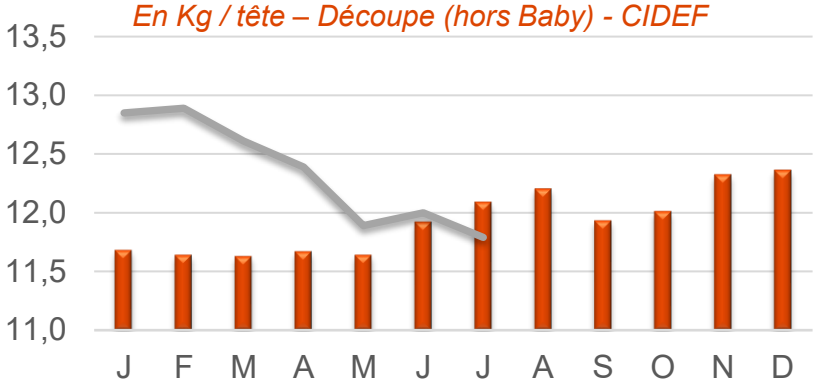

Juillet 2026

- 2,5 %
A / A-1

- 1,7 %
M / M-1

Le poids moyen à l'abattage se situe en juillet à 11,79 kg / tête.

Ce niveau a été en baisse depuis le pic de février et tend à se maintenir sur ce palier.

ABATTAGE DINDES

Indice - Base 100 = janvier 2019 – CIDEF

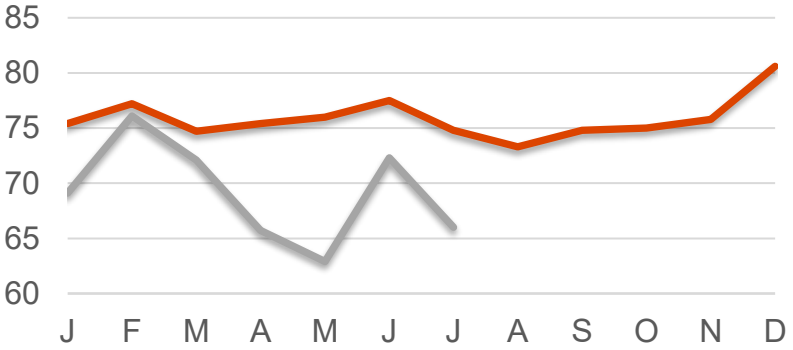

Juillet 2026

- 11,7 %
A / A-1

- 4,0 %
cumul 12 M

Les abattages sont en nette diminution à -8,4% en cumul depuis le début d'année, notamment à partir du printemps, limitant l'offre disponible.

STOCK DE VIANDE DE DINDE

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIDEF

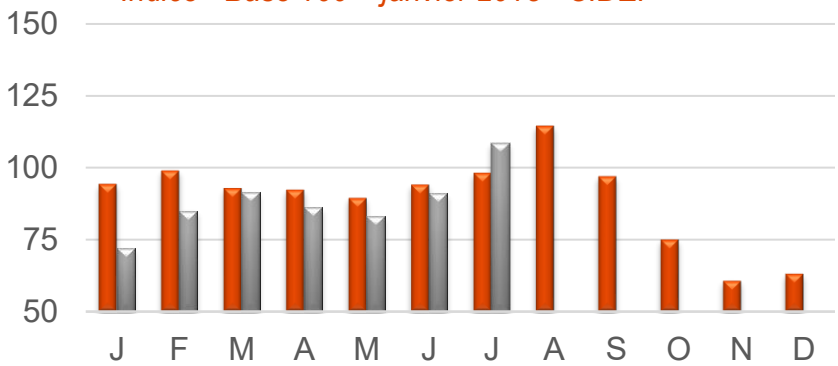

Juillet 2026

+ 10,6 %
A / A-1

+ 19,2 %
M / M-1

Les stocks de viande de dinde remontent sur le mois de juillet, principalement en cuisse et en entier.

= année 2025 = année 2026

CHIFFRES FILIÈRE DINDE

IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES

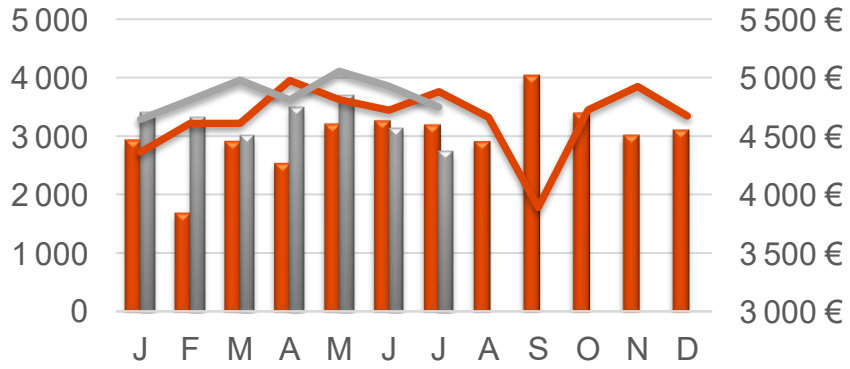

Juillet 2026

- 14,1 % (T) A / A-1

+ 5,9 % (T) Cumul 12 M

22 797 tonnes de dindes ont été importées sur les 7 mois de l'année (+ 2 088 tonnes comparé à 2025), avec une valeur moyenne de 4 853 € la tonne (+ 143 € à date par rapport à 2025).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES

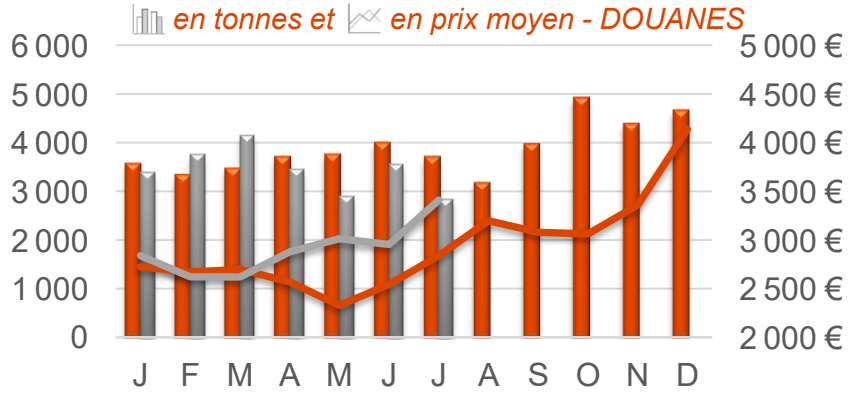

Juillet 2026

- 22,9 % (T) A / A-1

- 3,2 % (T) Cumul 12 M

24 023 tonnes de dindes ont été exportées sur les 7 mois de l'année (- 1 387 tonnes comparé à 2025), avec une valeur moyenne de 2 905 € la tonne (+ 281 € à date par rapport à 2025).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 – KANTAR FAM

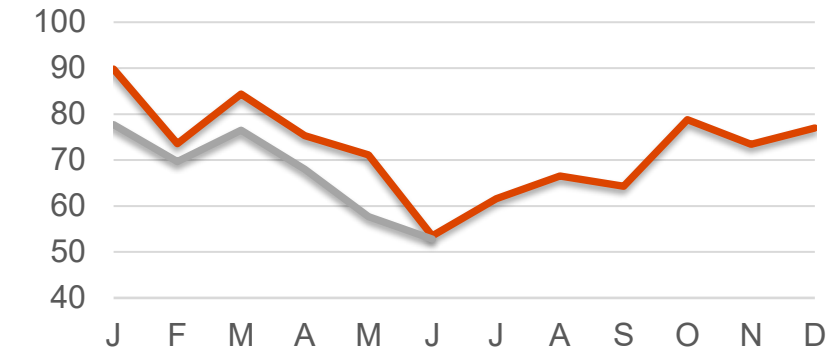

Juin 2026

- 1,4 % A / A-1

- 7,2 % Cumul 12 M

La consommation de dinde au détail est en retrait sur le début d'année.
Le prix moyen de la viande de dinde est à 12,72 €/kg avec un écart de 4,0 € avec le poulet.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de dinde en € / kg – KANTAR FAM

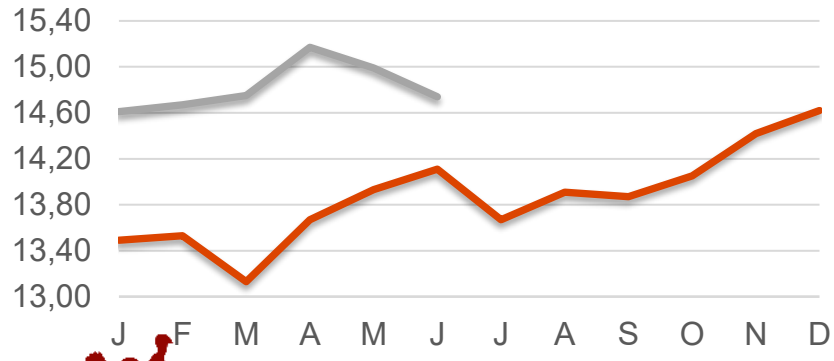

Juin 2026

+ 4,4 % A / A-1

+ 6,2 % Cumul 12 M

Avec un prix de l'escalope à 14,74 €/kg en juin, le prix moyen de l'escalope diminue depuis avril mais reste élevé par rapport à 2025.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

= année 2025 = année 2026

CHIFFRES FILIÈRE POULET

MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIPC SNA 2026 2025

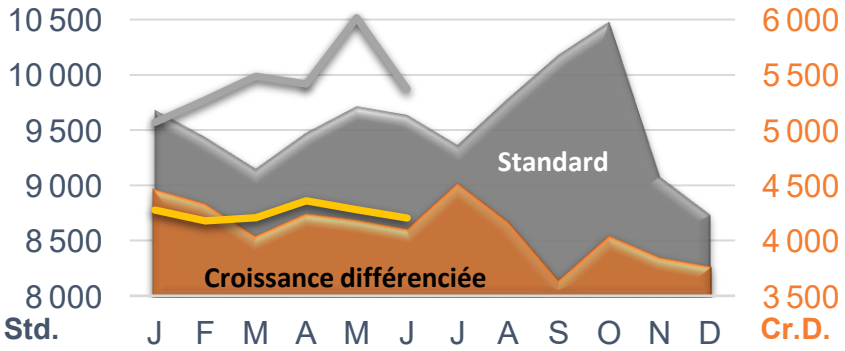

Juin 2026

+ 2,6 % A / A-1

- 4,9 % M / M-1

Les mises en place s'élèvent à 14,1 millions de têtes par semaine dont 9,9 millions en standard et 4,2 millions en croissance différenciée *(incluant le CCP, l'ECC, l'Agriculture Biologique, le Label Rouge et le Fermier)*

ABATTAGE STANDARD ET CERTIFIES

Indice - base 100 = janvier 2018 - CIPC

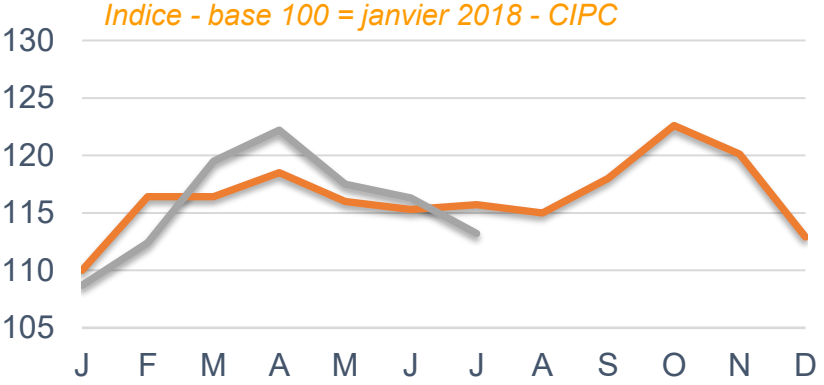

Juillet 2026

- 2,2 % A / A-1

+ 2,9 % Cumul 12 M

Les abattages fléchissent en juillet en lien avec les épisodes de canicule, avec un poids moyen qui est également en diminution pour atteindre un point bas à 2,18 kg en juillet.

ABATTAGE POULETS DE CHAIR

Métropole - Quantités en milliers de tonnes - AGRESTE

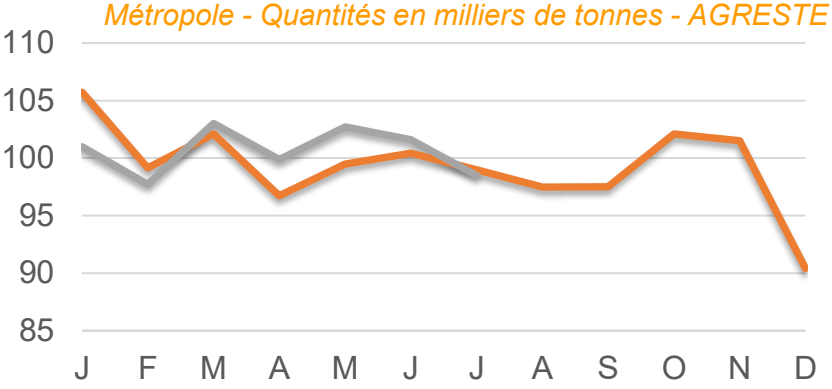

Juillet 2026

- 0,5 % A / A-1

+ 1,8% Cumul 12 M

Les abattages de poulets sont en repli dans un contexte de canicule et de baisse des poids moyens.

* Les données des abattages de poulets de chair en poids ont été révisées le 01/06/25 pour les années 2022 à 2025, à la suite de corrections apportées par certains abattoirs de volailles. Les données de production et de consommation de viande ont également été révisées en conséquence.

STOCK DE VIANDE DE POULET

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIPC

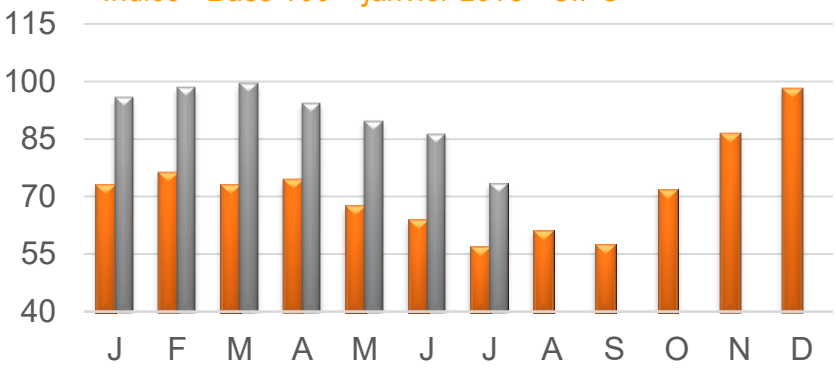

Juillet 2026

+ 29,8 % A / A-1

- 14,9 % M / M-1

Le niveau de stocks est en baisse sur le mois de juillet, tout en restant supérieur à 2025. Le rythme saisonnier a repris avec une baisse estivale.

= année 2025 = année 2026

CHIFFRES FILIÈRE POULET

IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES

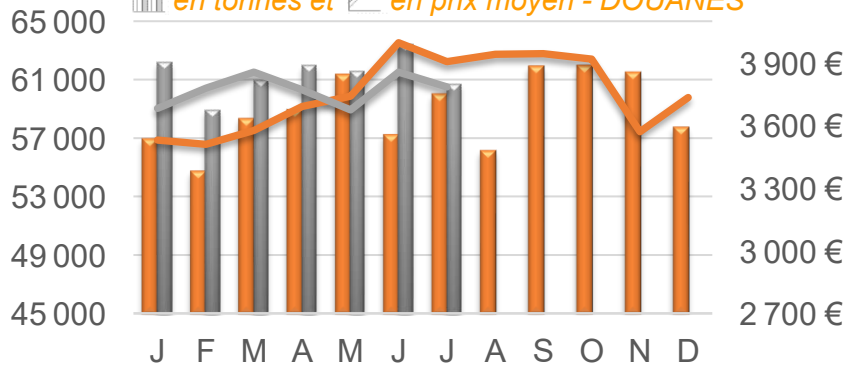

Juillet 2026

+ 9,4 % (T) A / A-1

+ 8,5 % (T) Cumul 12 M

429 793 tonnes de poulets ont été importées sur les 7 mois de l'année (+ 22 342 tonnes comparé à 2025) pour une valorisation moyenne de 3 772 € la tonne (+ 65 € à date par rapport à 2025).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES

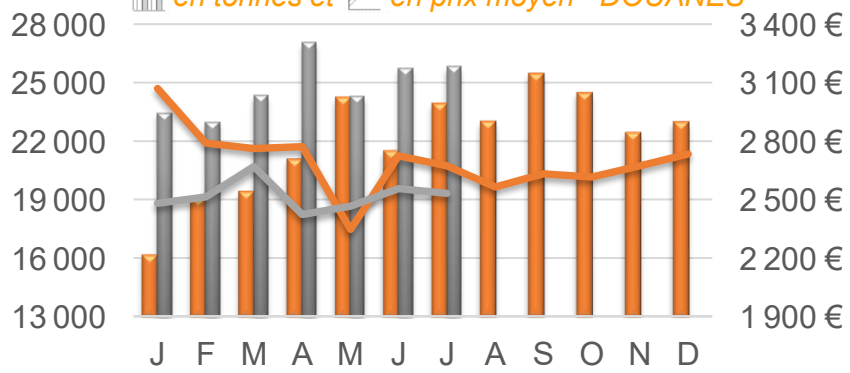

Juillet 2026

+ 8,2 % (T) A / A-1

+ 24,1 % (T) Cumul 12 M

173 707 tonnes de poulets ont été exportées sur les 7 mois de l'année (+ 28 661 tonnes comparé à 2025) pour une valorisation moyenne de 2 520 € la tonne (- 214 € à date par rapport à 2025).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 – KANTAR FAM

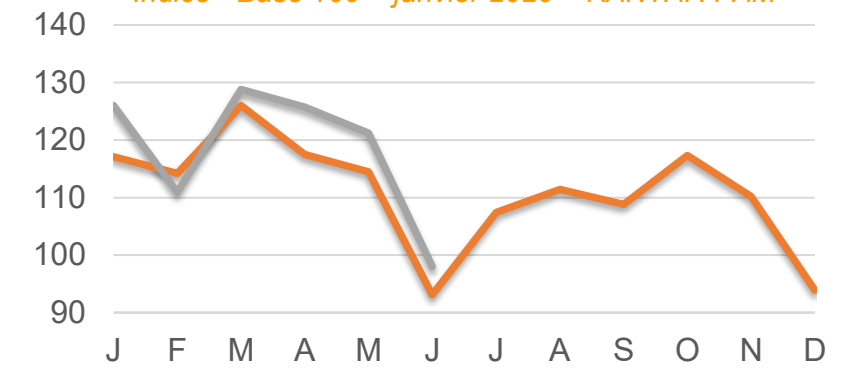

Juin 2026

+ 5,2 % A / A-1

+ 3,2 % Cumul 12 M

La consommation de poulet au détail augmente en cumul 12 mois mobile, à contrario des autres espèces de volailles en retrait. A noter une stabilité des élaborés de volailles à +0,2 %.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de poulet en € / kg – KANTAR FAM

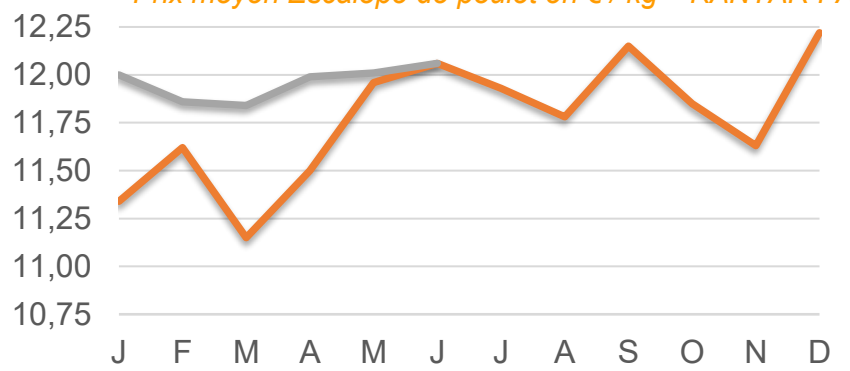

Juin 2026

+ 0,3 % A / A-1

+ 5,3 % Cumul 12 M

Le prix du poulet PAC se fixe à 6,71 €/kg en juin, le prix de l'escalope à 12,06 €/kg et celui de la cuisse à 5,61 €/kg.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

= année 2025 = année 2026

CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR

MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes / semaine – CICAR

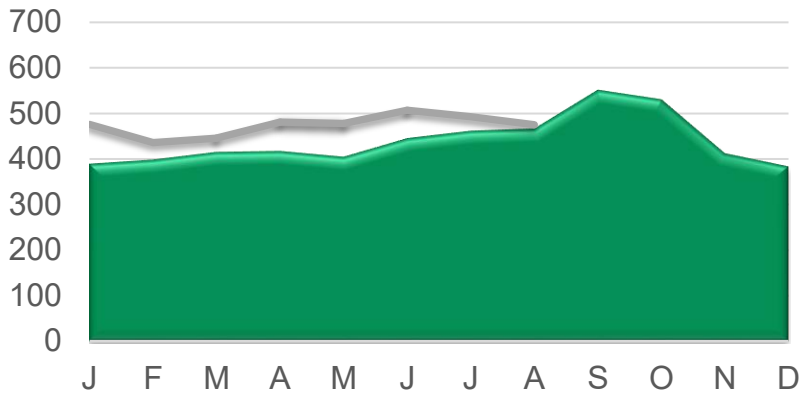

Août 2026

+ 2,1 % A / A-1

+ 9,6 % Cumul 12 M

Les mises en place s'élèvent à 475 milliers de têtes hebdomadaires.

Ce niveau de mises en place se rapproche de celui d'août 2025 tout en restant supérieur aux 3 années précédentes.

ABATTAGE CANARDS A RÔTIR

Indice - base 100 = janvier 2021 - CICAR

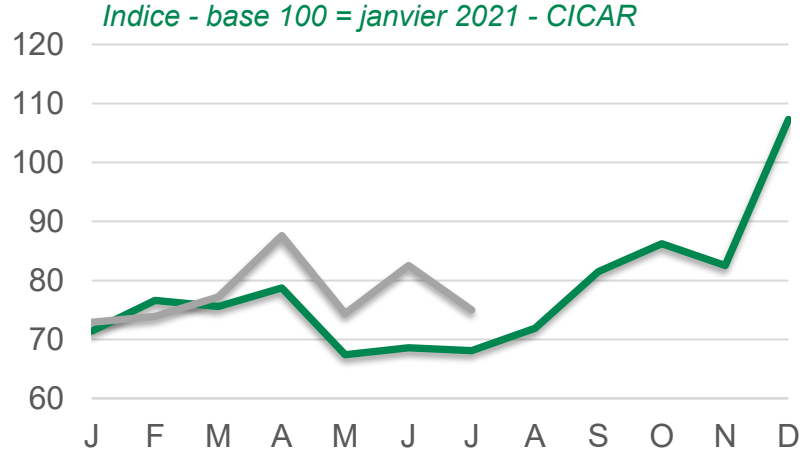

Juillet 2026

+ 11,9 % A / A-1

+ 2,2 % Cumul 12 M

Les abattages sont en net progrès depuis le mois de mars.

Sur le cumul 7 mois 2026 vs 2025 selon Agreste, le tonnage abattu est en légère baisse à -0,8% avec une hausse de 15% en canards à rôtir et une baisse de -8% en canards gras.

STOCK DE VIANDE DE CANARD A RÔTIR

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CICAR

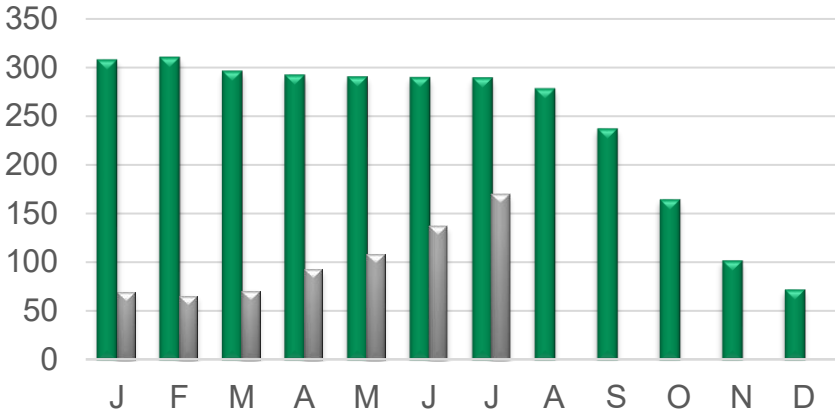

Juillet 2026

- 41,2 % A / A-1

+ 24,2 % M / M-1

Les stocks de viande progressent depuis le point bas de février 2026.

La consommation par bilan sur 7 mois est à +0,7% selon Agreste, mais en faveur des importations qui augmentent de +24% en viande de canard.

= année 2025 = année 2026

CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR

IMPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES

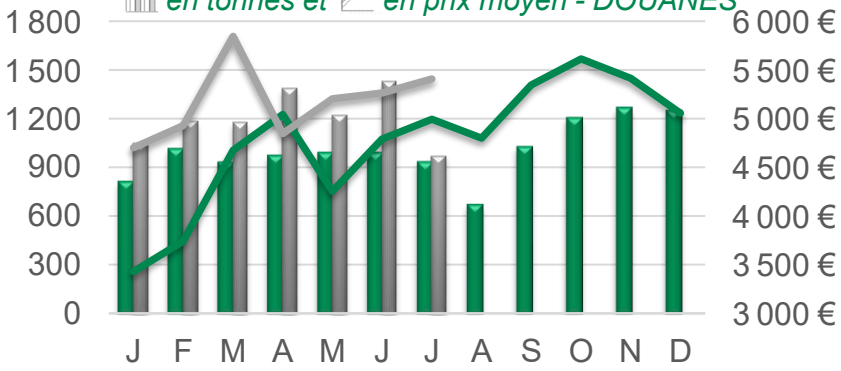

Juillet 2026

+ 4,7 % (T) A / A-1

+ 16,4 % (T) Cumul 12 M

8 418 tonnes de canards ont été importées sur les 7 mois de l'année (+ 1 800 tonnes comparé à 2025) pour une valorisation moyenne de 5 170 € la tonne (+ 753 € à date par rapport à 2025).

EXPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES

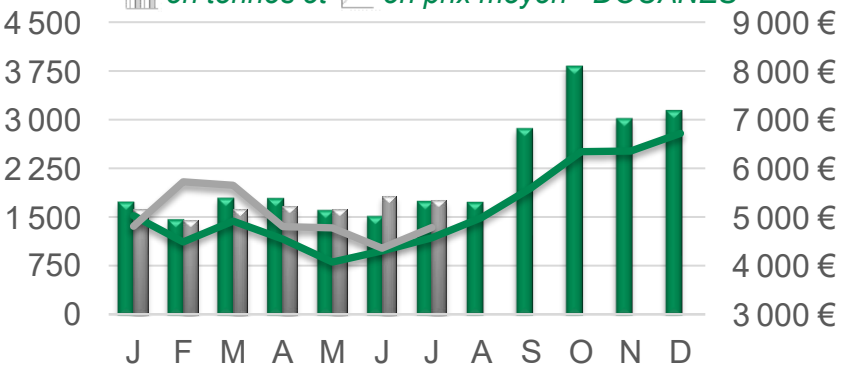

Juillet 2026

+ 0,3 % (T) A / A-1

+ 4,5 % (T) Cumul 12 M

11 534 tonnes de canards ont été exportées sur les 7 mois de l'année (+ 17 tonnes comparé à 2025) pour une valorisation moyenne de 4 987 € la tonne (+ 1 440 € à date par rapport à 2025).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 – KANTAR FAM

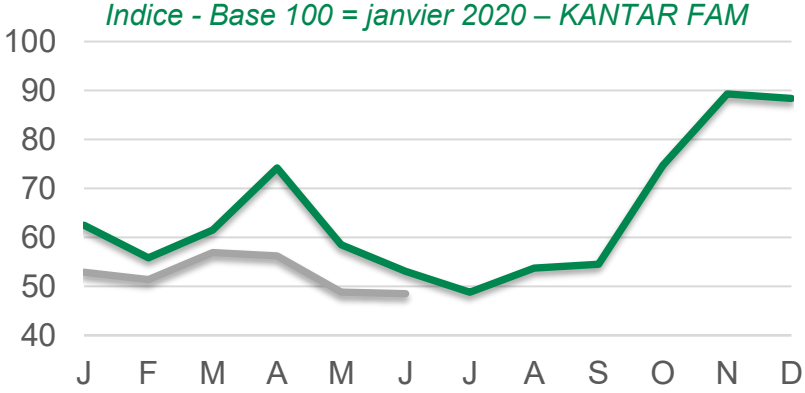

Juin 2026

- 8,7 % A / A-1

- 10,3 % Cumul 12 M

La consommation est en nette diminution par rapport au début 2025.

L'offre de magrets de canards est réduite en lien avec la baisse des abattages.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Magret et Filet de canard en € / kg – KANTAR FAM

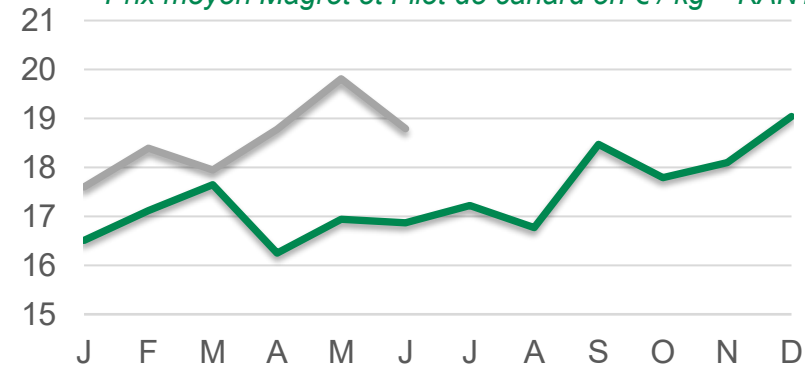

Juin 2026

+ 11,4 % A / A-1

+ 4,6 % Cumul 12 M

Le prix du magret / filet stoppe sa hausse.

L'écart en faveur du filet, inférieur par rapport au magret est à 0,82 €/kg.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

= année 2025 = année 2026

CHIFFRES FILIÈRE LABEL ROUGE

MISE EN PLACE DE POULETS LABEL ROUGE

Estimations MEP en têtes / période (9 périodes) – SYNALAF

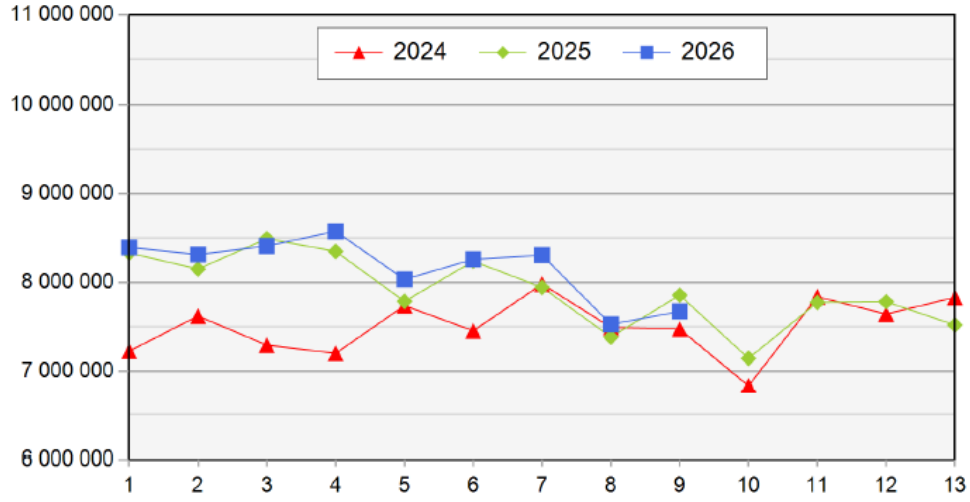

Après un début d'année en progression pour les mises en place de poulets Label Rouge, les mises en place diminuent légèrement en période 9 (P9 : -2%/2025 +3%/2024) mais restent supérieures aux années précédentes sur l'ensemble de l'année 2026 (+1%/2025 +9%/2024)

LABELLISATION DE POULETS

Estimations en têtes / trimestre – SYNALAF

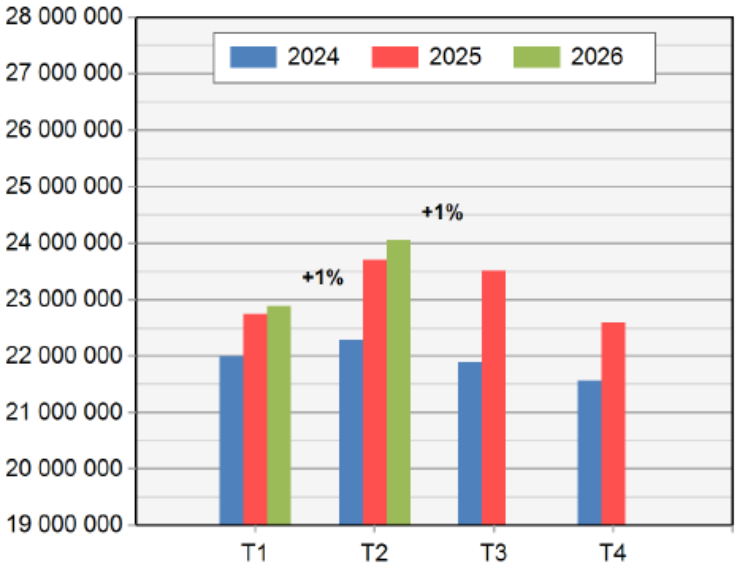

Sur le deuxième trimestre 2026, les labellisations de volailles Label Rouge ont augmenté (+1%/2025 +7%/2024), portées par la dynamique de labellisation des volailles entières (+2%/2025 +9%/2024).

83% des volumes sont connus, les 17% restant sont basés sur les chiffres de 2025.

MISE EN PLACE DE POULETS BIOLOGIQUES

Estimations MEP en têtes / période (9 périodes) – SYNALAF

Les mises en place de poulets bio ne suivent pas la baisse saisonnière des années précédentes et sont en hausse sur l'été 2026 (P9 : +10%/2025 +8%/2024).

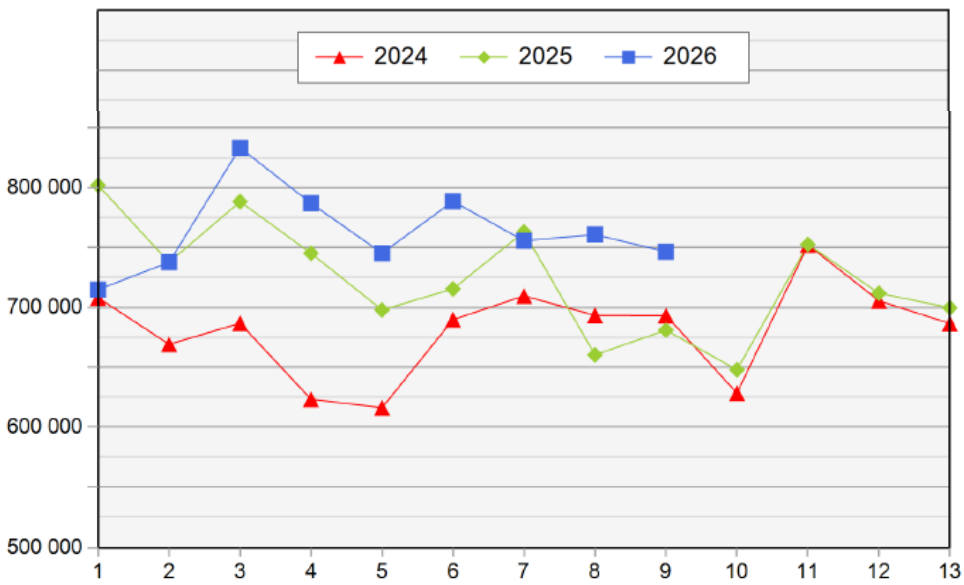

NB: L'observatoire du Synalaf représente les filières organisées de volailles Bio en France, soit la majorité de la production hexagonale.

Directeurs de la publication : ANVOL, CIDEF, CIPC, CICAR, CIP, SYNALAF

Dépôt légal : Octobre 2026 – ISSN : 2729–238X